



Contribution de François Bart

Séance Outre-mer français : entre identités locales, héritages coloniaux, intégration régionale et globale

Jeudi 6 novembre 2025

Dans un ouvrage paru il y a plus de trente ans, l'historien Jacques Binoche, alors professeur à l'Université du Pacifique, écrivait, dans l'épilogue de son ouvrage *La France d'outre-mer 1815-1962* (Masson 1992) : « *Les territoires d'outre-mer actuels vivent avec la France depuis très longtemps, mais l'éloignement, la spécificité des problèmes locaux ainsi que les différences d'environnement international constituent quelques-uns des problèmes qui se posent à eux et qui préoccupent la politique française d'aujourd'hui* » (p. 227).

Depuis, une génération est passée, l'environnement international a profondément évolué, mais ce constat demeure, plus que jamais, d'actualité.

Il y a en effet, dans cette citation, trois expressions clés qui permettent de comprendre, au-delà des titres des trois communications, qui peuvent paraître disparates, le fil directeur de la problématique, qui intègre à la fois, une dimension spatiale (géographique ?), et une dynamique temporelle (historique ?) :

- *Avec la France depuis très longtemps* : la profondeur historique des liens avec la France, avec leurs jalons à dimension coloniale et impériale : c'est la gestion de tout un héritage, avec des dimensions politiques, culturelles (la question des langues et des religions...), économiques
- *La spécificité des problèmes locaux*, dans ce qui a d'abord été un immense empire, qui pose les questions relatives à la diversité et aux identités.
- *Les différences d'environnement international*, question qui met en avant les enjeux géopolitiques de l'insertion des territoires et populations d'outre-mer dans des systèmes qui, de plus en plus, les mettent en contact direct avec nombre de pays en profonde mutation : le Brésil pour les Guyanais, l'Australie et la Nouvelle Zélande pour les Calédoniens, les Etats-Unis, le Venezuela pour les Caraïbes, Maurice et Madagascar pour les Réunionnais...

Ce sont ces trois dimensions, fortement articulées entre elles, qui vont être évoquées cet après-midi :

*les spécificités locales avec l'exemple du foncier mahorais, Aurélien Siri, docteur en droit, maître de conférences, Ancien Président de l'Université de Mayotte, détaché à la Cour des comptes en qualité de conseiller référendaire en service extraordinaire : « *La place de la coutume en matière foncière à Mayotte* »

*la dimension économique de l'héritage colonial, Hubert Bonin, historien, professeur honoraire Université de Bordeaux : « *Les banques et l'empire colonial français : du rayonnement aux héritages* »

* L'environnement territorial, Didier Galibert, anthropologue, chercheur associé UMR LAM Bordeaux : « *L'emboîtement des échelles territoriales à La Réunion : ultra-périphérie, système régional et fluidité identitaire* »

La problématique d'aujourd'hui propose d'aborder les outre-mer français par une entrée mettant en lumière la complexité des échelles géographiques et des dynamiques historiques, qui se traduit par de multiples emboîtements, chevauchements et contradictions des enjeux, des acteurs qui constituent, comme le montrent certaines actualités comme la Nouvelle Calédonie ou Mayotte, une constante toile de fond.

Dans l'étape d'aujourd'hui de ce cycle de conférences, il manque néanmoins, pour des raisons matérielles, les acteurs essentiels, les populations ultramarines, je l'assume (provisoirement) et je le regrette vivement ; heureusement, je sais que les trois intervenants ont beaucoup travaillé et publié sur ces outre mers, que l'un d'eux se définit comme « mahorais de cœur », et qu'un autre, avec une très longue et très intime expertise humaine et scientifique de l'océan Indien, est un témoin concret au regard à la fois réunionnais et malgache intimes. Je souhaite très vivement que les propos d'aujourd'hui fassent réagir les futurs intervenants ultramarins.